

La formation cariste Toyota

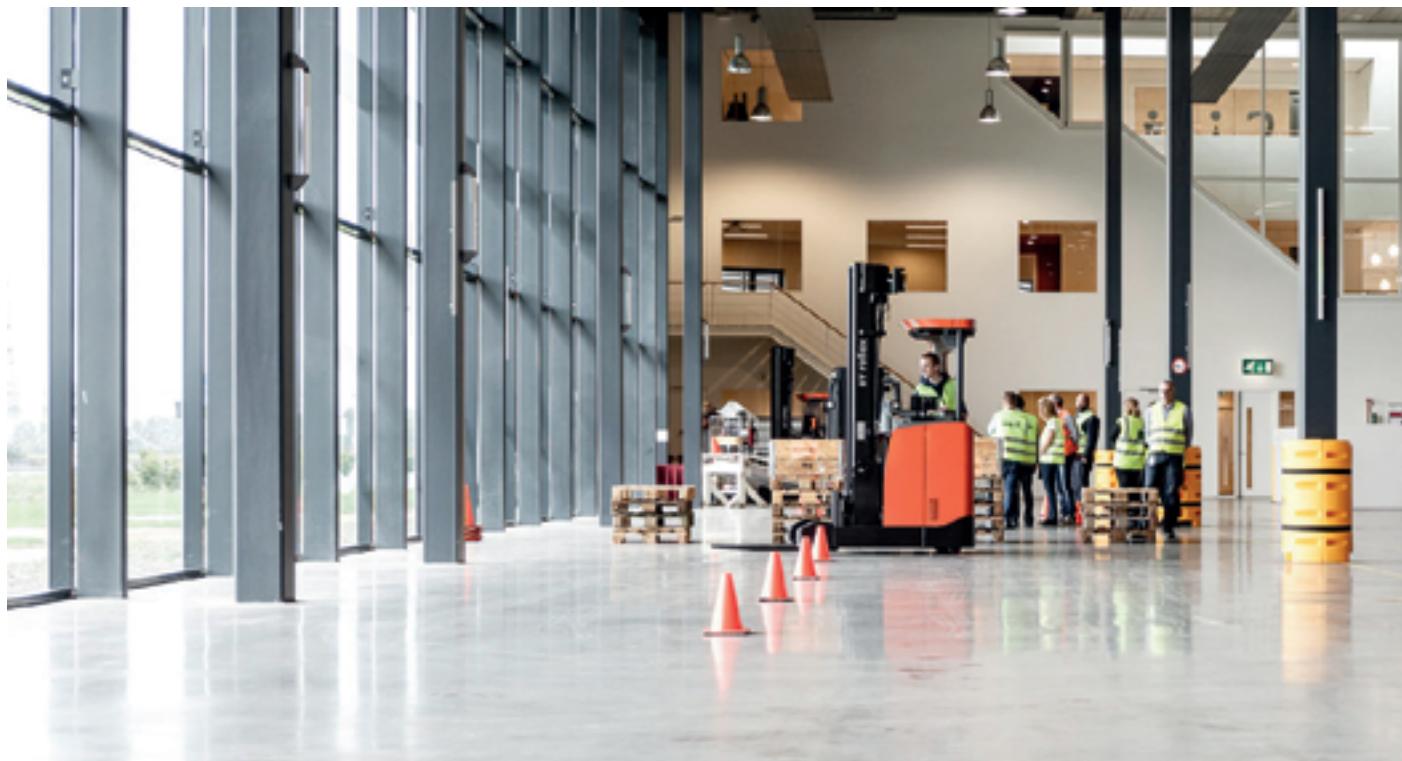


TOYOTA

MATERIAL HANDLING

FORMATION CARISTE

La formation cariste est indispensable pour la sécurité des équipes et des matériels. Elle est aussi un facteur clef de productivité et de motivation du personnel. Encore faut-il faire le bon choix car pour être efficace, une formation doit être adaptée aux besoins des utilisateurs, à leur niveau de connaissance et aux matériels dont ils auront la responsabilité.



VOS OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS ?

“ L’objectif de la formation cariste est de prévenir les risques et optimiser la sécurité sur le lieu de travail et diminuer le nombre d’accidents du travail. ”

Le métier de cariste est régi par le Code du Travail :

- La conduite des équipements servant au levage et des automoteurs est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate (art R4323-55).
- Une autorisation de conduite (décret n° 2008-244 article R4323-56), délivrée après examen médical d’aptitude, contrôle des connaissances et du savoir-faire, une formation « complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire ».
- Depuis 2001, une recommandation de la CNAMETS⁽¹⁾ incite les entreprises à faire passer à leurs caristes le CACES^{®(2)}, certificat valable 5 ans, délivré à l’issue d’une évaluation théorique et pratique du conducteur par des testeurs agréés.

Objectif de la formation cariste : Prévenir les risques et optimiser la sécurité sur le lieu de travail et diminuer le nombre d’accidents du travail.

⁽¹⁾Caisse Nationale d’Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

⁽²⁾Certificat d’Aptitude à la Conduite En Sécurité

LA FORMATION : UN COÛT QUI RAPPORTE

“ La formation des caristes a de nombreux impacts économiques positifs sur une entreprise. ”

La formation des caristes représente bien sûr un coût pour l'entreprise, même si celui-ci est en partie intégré dans les dépenses de la formation obligatoire.

En contrepartie, la formation a de nombreux impacts économiques positifs sur une entreprise tels que :

- **Accroissement de la sécurité**
- **Prévention des risques**
- **Diminution très sensible de la casse**
- **Diminution des TMS**
- **Motivation accrue du personnel**
- **Hausse de la productivité**
- **Réduction des accidents du travail**
- **Meilleure compréhension de l'ergonomie**

Sur tous les plans, l'entreprise qui investit dans la formation est donc largement gagnante.



POURQUOI CHOISIR TOYOTA MATERIAL HANDLING ?

Toyota Material Handling France est agréée comme organisme de formation et certifiée organisme testeur CACES^{®(1)} par Bureau Veritas Certification depuis 2004. Toyota Material Handling France est certifiée testeur pour les recommandations R389 chariots et R386 PEMP⁽²⁾, à la fois dans son centre de Bussy Saint-Georges et chez ses clients.

Une équipe de formateurs testeurs agréés disposant tous de plusieurs années d'expérience de la formation en manutention et d'une parfaite connaissance de toutes les gammes de matériels est dédiée à la formation des caristes.

L'esprit service Toyota en plus : une ambiance très conviviale, facilitant l'apprentissage et un suivi complet des stagiaires, à l'issue de la formation.

Faire le choix d'une formation Toyota, c'est bénéficier tout à la fois de l'expérience internationale d'un grand constructeur et du professionnalisme d'un organisme certifié.

Pour répondre aux attentes de ses clients, le groupe Toyota Material Handling développe depuis plus de 20 ans des solutions de formation adaptées à leurs besoins spécifiques.

⁽¹⁾ Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

⁽²⁾ Plate-formes élévatrices mobiles de personnes

PROGRAMMES DE FORMATION DE BASE

“ Faire le choix d'une formation Toyota, c'est bénéficier tout à la fois de l'expérience internationale d'un grand constructeur et du professionnalisme d'un organisme certifié ”

STAGES DE CONDUITE SUR TOUS TYPES DE CHARIOTS ET PEMP⁽¹⁾ EN VUE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE INTERNE

- Modules de 1 à 2 jours (8 participants maximum)
- Formation théorique en salle (1/2 journée) + formation pratique en entrepôt (1/2 à 2 journées)
- Validation : après examen, délivrance d'une attestation de formation pour l'autorisation de conduite interne de chariots automoteurs à conducteur porté ou accompagnant ou PEMP⁽¹⁾

STAGES DE FORMATION ET TESTS CACES[®] ⁽²⁾ (CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ)

R389 chariots

- Modules de 2 à 5 jours dans notre centre de formation ou en entreprise (sous conditions)
- Durée modulable en fonction de l'expérience des stagiaires
- Formation théorique en salle (1 journée) + formation pratique (jusqu'à 3 journées) + 1 journée de tests
- Validation : après examen, en cas de réussite, délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, en application de la recommandation CNAMTS⁽²⁾ CACES[®] ⁽³⁾ R389

R386 PEMP

- Modules de 2 à 3 jours dans notre centre de formation ou en entreprise (sous conditions)
- Durée modulable en fonction de l'expérience des stagiaires
- Formation théorique en salle (1 journée) + formation pratique (1 journée) + 1 journée de tests
- Validation : après examen, en cas de réussite, délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, en application de la recommandation CNAMTS⁽²⁾ CACES[®] ⁽³⁾ R386

STAGES DE FORMATION DE FORMATEURS INTERNES

- Stages de formation sur sites Toyota ou sites client (4 participants maximum)
- Durée modulable en fonction de l'expérience

FORMATION ADMINISTRATEUR/UTILISATEUR DE TOYOTA I_SITE

- Module de 1 jour (4 participants maximum)
- Formation spécifique à l'utilisation du logiciel de gestion de flotte Toyota I_Site

STAGES DE PRÉPARATION DE COMMANDES / CARISTE EN ENTREPÔT

- Modules de 3 semaines à 5 semaines (6 à 10 participants maximum)
- Conduite en sécurité de tous types de chariots : réceptionner, stocker, suivre administrativement les stocks, préparer les commandes, expédier
- Validation : en continu pour chaque module et après examen des CACES[®] ⁽²⁾ catégories 1, 3 et 5

Pour toute formation spécifique en liaison avec chariots élévateurs ou PEMP⁽¹⁾ n'hésitez pas à nous contacter.

⁽¹⁾Plate-formes élévatrices mobiles de personnes

⁽²⁾Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

⁽³⁾Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

NOTRE CENTRE DE FORMATION

Très facile d'accès, le centre de formation Toyota de Bussy Saint-Georges (77) offre aux stagiaires des conditions optimales pour tirer le meilleur parti de leur formation.

Accès par le RER A (30 minutes de Châtelet) ou par l'A4 (20 minutes de Paris - Porte de Bercy).



Des facilités uniques :

- Des salles de formation théorique, dotées d'équipements informatiques et audiovisuels
- Un vaste entrepôt entièrement dédié à la conduite
- Un important parc de chariots récents, permettant à chaque stagiaire de disposer de son propre chariot pour la formation pratique
- Une gamme complète de matériels, allant des transpalettes électriques aux chariots les plus sophistiqués, tels les combis et les préparateurs à nacelle



**Contactez-nous par téléphone au 01 64 77 85 18 ou par e-mail à
formation.cariste@fr.toyota-industries.eu**



TOYOTA

MATERIAL HANDLING

www.toyota-forklifts.fr